

Communiqué de presse

Le Loir-et-Cher s'engage pour une Loire plus sauvage

Le conseil général de Loir-et-Cher démarre le chantier de déconstruction du barrage du Lac de Loire. Chargé de cette mission par l'État, le Département de Loir-et-Cher souhaite rendre son caractère sauvage à la Loire. Les travaux, programmés pour s'achever à l'automne représentent un budget d'1,3 millions d'euros, dont 12 % pris en charge par le conseil général. Une opération à vocation écologique, dont le suivi en matière d'impact sur l'environnement sera encadré de près : « *nous prenons de nombreuses mesures pour éviter tous risques de pollution pendant les travaux. Pour rendre son caractère sauvage à la Loire, nous devons avant tout conduire un chantier propre sur le plan écologique* » précise Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher.

La déconstruction du barrage

Sur la rive gauche, les structures métalliques et en béton sont démolies. Il s'agit d'un portique, d'une cabine de contrôle et de pompage, d'une passerelle et d'une galerie technique. La piste cyclable sera remise en état et les berges retrouveront un caractère naturel, notamment grâce à un enrochement de la base du remblai. Sur la rive droite, toutes les structures métalliques seront démolies et une partie des berges, en amont et en aval, seront enrochées. Plus globalement, les six vannes de barrage seront retirées, ainsi que les vérins hydrauliques. Chacune des vannes mesure 50 m de long sur 5 m de large. Une encoche à bateaux sera réalisée au niveau de la « passe » numéro 6. Pour effectuer ses travaux, une partie des eaux de la Loire seront détournées par un système de palplanche et les engins de chantiers y accéderont par des pistes constituées de matériaux provenant du fleuve. Seules les piles sur la Loire seront conservées qui serviront de support à la passerelle voulue par les communes de l'agglomération blésoise.

Des mesures drastiques pour prévenir les risques de pollution

Un barrage flottant est prévu sur toute la longueur du barrage et un autre en amont de la prise d'eau potable de la ville de Blois. Des analyses d'eau seront effectuées deux fois par semaine par l'entreprise Sethy, chargée du chantier. L'eau sera analysée quotidiennement au niveau de la prise d'eau potable. Les engins devant circuler dans le lit de la Loire seront inspectés chaque jour et aucune installation de chantier n'est prévue à proximité du fleuve.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr